L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS.

Bureaux, 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI MATIN, 30 SEPTEMBRE.

FEUILLETON.

LA

VEUVE PATIN.

—PAR—

ADRIEN DECOURCELLE.

XV.

VOTERA-T-IL ? NE VOTERA-T-IL PAS ?

— Une lettre que l'on vient d'apporter pour monsieur le marquis, de son château de Chamnes, dit Joseph en présentant un pli sous enveloppe à M. de Latour.

— Qu'est-ce que cela peut être ? dit le marquis en décachetant la lettre.—Comment ! un [illegible] électeur, à moi ! ?

— Et pourquoi pas ! En conservant des propriétés en France et en y payant l'impôt, vous avez gardé votre titre et vos droits de citoyen.

— Un citoyen moi ! s'écria le marquis en [illegible] de surprise et d'indignation, un citoyen !

— [illegible]

— [illegible] mais alors, je vais me faire rayer, et [illegible]

— Vous avez bien le temps, et, d'ailleurs vous n'êtes pas forcé d'exercer vos droits.

— Oui, c'est vrai, j'ai le temps, et, Dieu merci ! je ne suis pas forcé .... mais je me ferai rayer ! [illegible]

— C'est convenu, monsieur le marquis.

— Un bon.... d'électeur, à moi ! reprit le ci-devant, qui ne pouvait se faire à cette idée,—à moi, le marquis de Latour ! pour nommer un représentant du peuple.... un conventionnel !... Comment appelle-t-on ça, maintenant ?

— On appelle ça un député, tout simplement. Mais, aujourd'hui, il ne s'agit que de l'élection d'un conseiller général.

— Ah ! oui, les conseils généraux !.... qui [illegible] des vieux, je crois ?

— Vous voyez que c'est bien modeste.

— C'est déjà trop !.... Et quel est l'indiscret personnage qui va ennuyer le gouvernement de ses petites affaires ?

On parle beaucoup de M. Robert.

— Ah ! Et qu'est-ce que c'est que ce monsieur-là ?

— Oh ! un homme charmant ! Des manières parfaites, de l'esprit, du talent, de la fortune et une grande position dans le monde.

— Ah ! mon Dieu ! Il est sénateur ? ambassadeur ? ministre ? demanda le marquis d'un ton [illegible].

— Ministre ! pas encore, mais il est en passe de le devenir. En attendant, il est ingénieur en chef, membre de l'Académie des sciences, décoré de la tête aux pieds, et, ce qui vaut encore mieux, entouré de l'estime universelle.

— Ah ! c'est l'ingénieur du département ! Oui, j'en ai entendu parler, en effet, comme d'un homme de mérite.

— Et son mérite est bien plus grand que vous ne pouvez le supposer, car il paraît que c'est un enfant du peuple, qui ne doit rien qu'à son intelligence, à sa volonté, à son travail.... et—soit dit sans vous fâcher, monsieur le marquis,—au principe de l'égalité. Vous souriez ?

— Pardonnez moi, madame, mais votre égalité me fait un peu l'effet de ces bijoux de famille qu'on ne porte jamais et qui ne servent à rien.

— A rien.... jamais.... c'est beaucoup dire. Je viens de vous citer l'exemple de M. Robert. Permettez-moi de vous raconter une petite anecdote bien naïve et bien simple, qui me revient à ce sujet.

Un jour, j'entrai dans une pauvre mansarde.... je ne sais plus à quelle occasion.... une femme veillait près d'un berceau dans ce berceau, dormait un enfant.

La pauvre mère regardait son fils d'un air triste et navré.... [illegible]

[illegible]

Or, si c'était une chimère, monsieur le marquis.... les pauvres gens n'y croiraient pas.

— Hum ! fit M. de Latour un peu ému—il est certain que [illegible] ce côté-là, votre égalité a du bon....

— Ah ! vous en convenez, monsieur le marquis, c'est déjà quelque chose, ajouta [illegible]

[illegible]

— De quoi ?

— De vos lois, parbleu ! qui ne sont pas plus en rapport avec vos mœurs....

[illegible]

— Parbleu, m'ame Patin, dit-il en s'adressant à Henriette.

A ce nom, le marquis fit une grimace involontaire comme s'il eût trouvé tout à coup une mouche dans son lait.

— Je sais bien mon nom ! dit avec un peu d'humeur Henriette, à qui le mouvement du marquis n'avait pas échappé. Que me voulez-vous ? ajouta-t-elle.

— M'sieu Durand n'est pas ici ?

— Non ; pourquoi ?

— C'est que j'ai quelque chose de fameux à lui annoncer, mais je peux vous le dire, à vous.

— Est-ce donc si pressé ?

— Ah ! mais oui.

— Alors, vous permettez ? demanda Henriette à M. de Latour [illegible]

[illegible]

Les promeneurs commencèrent à se promener à petits pas, en causant à voix basse : Mme Patin toute pleine de grâce, et le marquis tout à fait conquis.

XVI.

LES DROITS ET LES DEVOIRS

— Eh ! messieurs, vous comprenez bien que je ne pouvais pas.... je veux dire que je ne devais pas faire autrement, dit Durand continuant une conversation commencée au dehors. Du reste, [illegible] avec amertume, messieurs les [illegible] se sont exécutés avec un empressement [illegible]

— Ah ! oui, dit Dubois en riant, ne voulais-tu pas [illegible] A la campagne !

— [illegible] de bon goût de ne pas me prendre au mot si lestement, insista Durand.

— Ah ! mon Dieu ! s'écria Giraud naïvement, est-ce que vous vouliez vous faire forcer la main ? Il fallait donc le dire !

— [illegible] je voulais n'est pas le mot, [illegible] Durand, qui ne pouvait pas digérer la pilule ;—je croyais.... j'espérais que mes concitoyens étaient plus pénétrés des besoins, des intérêts de leur pays. Mais, ajouta-t-il avec ironie, avec le suffrage universel il faut s'attendre à tout.

— Oh ! tu sais ce que j'en ai toujours pensé, concéda l'adjoint ; mais il me semble que tu le traitais moins lestement quand tu as été nommé juge consulaire.

— D'abord, les juges consulaires sont nommés par les notables ; puis, c'était à Paris ! c'était à Paris, répéta le cher homme, en appuyant. Et là, les masses sont intelligentes, éclairées.... tandis que dans les campagnes !......

— C'est-à-dire, conclut Dubois, en haussant les épaules—c'est-à-dire que les masses sont éclairées quand elles te nomment, et qu'elles ne le sont plus quand elles ne te nomment pas.

— Je n'ai pas dit cela !

Tout en causant avec Mme Patin, le marquis avait prêté l'oreille à la discussion des trois bourgeois et s'était rapproché peu à peu.

— Non, messieurs, dit-il, en ayant l'air de prendre parti pour Durand, non, M. Durand n'a pas dit cela. Oh ! il ne l'a pas dit.... en propres termes ; il s'est contenté de le penser.

— Moi, monsieur ! s'écria celui-ci en protestant du geste.

— Enfin, il trouve que tout n'est pas rose dans le.... machin universel.

— Suffrage, monsieur, suffrage.

— Oui, monsieur Durand, suffrage, nâ !

— Mon Dieu ! j'avoue franchement que je préfère l'élection au second degré, avoua l'infortuné candidat, mais......

— Ah ! c'est toujours ça et j'en prends acte ! s'écria M. de Latour. Et vous, monsieur Girand, préférez vous aussi ?

— Oh ! moi, monsieur le marquis, je suis moins ambitieux, et je me contenterais de l'adjonction des capacités, répondit le notaire d'un ton emphatique.

— C'est encore mieux et j'en prends note aussi. Mais vous, monsieur.... Dupont ?

— Dubois, monsieur Dubois ! rectifia le petit homme.

— Dubois, si vous voulez ; c'est la même chose.

— Comment ! c'est la même chose !

— Enfin, ça n'a pas d'importance. Eh bien !

— Oh ! moi, mon ambition est encore plus modeste que celle de ces messieurs, et je m'en tiens au cens électoral de 1830.

— Alors, messieurs, conclut le marquis d'un air triomphant, vous trouverez bon que je m'en tienne tout simplement.... à 88 !

— Ah ! s'écrièrent les trois électeurs comme un seul homme et en reculant d'horreur.

Le marquis les calma de la main.

— Eh ! messieurs, poursuivit-il, puisque vous avez un accès de franchise, avouez donc, une bonne fois, que vos fameuses conquêtes de 89 ne sont que des mots, et rien de plus !

— Des mots ! protestèrent les trois autres.

— Voyons, qu'est-ce que vous y avez gagné en réalité ?

— Mais, répliqua le vindicatif Durand en toisant le marquis du regard, nous y avons gagné l'abolition de la noblesse, d'abord !......

— Que l'on a rétablie ensuite, monsieur Durand.

— L'abolition des priviléges, monsieur, dit Dubois.

— Que l'on n'a pas rétablis, monsieur ! ajouta Durand.

— Eh bien ! messieurs, c'est une distraction, voilà tout.

— Et l'égalité, monsieur ! osa Durand.

— Ah ! je vous conseille d'en parler, vous ! s'écria le marquis en partant d'un éclat de rire.

— L'égalité.... devant la loi, précisa Henriette en se mêlant à la discussion.

— Et devant l'impôt, ajouta Dubois.

— Soit, j'y consens ; mais......

— Et l'élection !

— Et le jury !

— Et la garde nationale ? ...... objectèrent successivement les trois citoyens.

— Vous appelez ça des conquêtes, messieurs !

— Elles sont immenses !

— Prodigieuses !

— Inappréciables !

— Oui, en théorie, dit le marquis.

— Et en pratique ? poursuivit Durand. Electeurs, nous choisissons nos mandataires et nous gouvernons dans leurs personnes.

— Jurés, nous rendons nous-mêmes la justice !

— Citoyens armés, nous gardons nos cités et nous veillons au maintien de nos droits !

— Comme dans la chanson, dit le marquis. Oui, voilà de fort belles choses, en principe. Mais [illegible] exemple ; voyez monsieur Durand ! Il lui a suffi de trouver un cheveu dans.... la marmite universelle, pour ne pas vouloir...... de ce bouillon.

— Durand a eu tort, prononça Dubois d'un ton sentencieux. Mais nous, monsieur, vous savez que nous ne sommes point partisans du suffrage......

— C'est juste, accorda le marquis, M. Girand et vous, vous êtes plus raisonnables que le citoyen Durand ; vous êtes moins.... radicaux, comme on dit.... vous n'êtes qu'un peu la.... partout.... je veux dire un peu libéraux ....ce qui revient au même.

— Mais je ne vois pas comment ces mots-là peuvent s'accorder ensemble ! demanda Dubois scandalisé.

— Oh ! il me serait facile de vous le démontrer.

— Et comment cela, monsieur ?

— Comment.... comment....

— Oui, comment ? s'écrièrent les trois copains en voyant l'hésitation du marquis.

L'arrivée du piéton vint arracher un instant M. de Latour à l'étreinte de ses adversaires.

(A continuer.)

LA MOITIÉ DU MONDE.—Le Louisiana Democrat dit : « Nous prenons [illegible] que quiconque possède [illegible] peut apprendre, en 5 ou 6 heures, à se servir de la machine à coudre de Wilcox & Gibbs. C'est certainement un modèle de beauté et de simplicité. » A vendre par M. S. Hedrick, 87 et 118 Canal.

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 29 septembre 1869.

Le marché monétaire proprement dit est aussi [illegible]. Les capitaux des banques et des particuliers sont encore [illegible] [illegible]

La première dépêche de New York annonçait que l'or y avait ouvert à 130 1/2 à 131, mais il n'a été rien fait ici avant 10 heures et demie, heure à laquelle la télégraphie nous a donné 131 1/2. Des transactions ont alors eu lieu à 133 à 133 1/2 et quelques petits lots ont changé de mains à 131. Le marché a été plus régulier et les opérations ont été plus fortes que depuis deux jours ; elles ont compris $3000 à 133 1/2, $5000 à 132 7/8, $3000 à 133, $3000 à 133 1/8, $2000, $4000, $7000 et $20,000 à 133 1/4, $1000, $1000 et $3000 à 133 1/2, $1000 à 133 5/8, $1000 et $4000 à 133 3/8, $1000 à 134. Le taux était, à la clôture, de 133 à 133 1/4.—Dans l'argent, $400 en demi-piastres américaines, ont changé de mains à 131 1/2.

Dans le change étranger, les acheteurs et les vendeurs n'ont pas pu s'accorder tout d'abord, mais ces derniers ont enfin fait des concessions. Les ventes de sterling comprennent 8000 livres clear No 1 à 139 à 139 1/4, 2000 de premier ordre à 139 1/2, 2500 livres de banque à 140 1/2, 2500 livres de banque à 141, et 8000 livres dito à 141 à 141 1/4. Dans le change sur France, 280,000 francs, en change de commerce, à —, 25,000 et 55,000 de banquiers à 4 00 (la plus grande partie pour remise) et 100,000 à 4 07 1/2. Le sterling peut être coté nominal à 138 1/2 à 139 le connaissement No 1 et clear et 141 à 142 le change de banque ; le change sur France, à 4 08 3/4 à 4 06 1/4 le premier et 4 01 1/4 à 3 98 3/4 le second.

Le change américain a été languissant et il s'y est déclaré une nouvelle baisse. Les banques ont tiré, sur New York à 1/8 à 3/8 d'escompte (contre 1/8 à 1/4 hier,) et les ventes sont $30,000 de banque, à vue, sur New York, à 3/8 d'escompte, $20,000, $25,000 et $30,000 en change de commerce à 1/2, $25,000 ditto à 5/8 et $5,000, à vue, sur Boston, à 7/16.

Aucune vente d'actions et de bonds n'a été annoncée.

Les mandats de la police métropolitaine ont faibli. Il ne s'y est pas fait de ventes importantes. Les courtiers ont acheté les petites sommes à 75 à 76 et vendu à 78 à 81.

Il y a un meilleure demande de billets de la ville pour paiement d'obligations de marchés et des transactions ont eu lieu à une hausse de 1 pour cent. Un lot de $100 a changé de mains à 21 pour cent d'escompte. Les courtiers ont acheté les petites sommes à 21 1/2 à 25 et vendu à 23 1/2 à 24.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mercredi, soir, 29 sept. 1869.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont [illegible] à une baisse de 1/4 c. de bonne heure dans la journée et plus tard de 1/4 c. Nous cotons nominalement le good ordinary à — à 24 1/2 c, low middling 25 à 25 1/4 c, middling à 25 3/4 à 26 c, et strict middling à 26 1/4 à [illegible]

Les démarches ont été actives à l'ouverture du marché, mais les prix offerts ont été plus bas, et des affaires considérables se sont opérées durant la matinée sur la base de 25 1/4 à 25 1/2 c, après que les acheteurs ont refusé de traiter à moins de prix plus faibles, de sorte que les facteurs ont été obligés de leur faire de plus amples concessions. Les ventes opérées durant l'après-midi [illegible] une baisse générale de 1/2 c, et réduit nos chiffres jusqu'aux taux cotés.

ÉTAT DU COTON.

Stock en mains le 1er sept 1869, balles.....		710
Arrivé depuis notre dern. rap...	3870	
" précédemment	35[illegible]	38[illegible]
		39518
Expédié aujourd'hui..............	—	
" précédemment.........	8009	8009
Stock en mains.....................		31609

SUCRE ET MÉLASSE—Quatre barils de mélasse ont été reçus ce matin. Hier—mais on ne l'avait pas rapporté—21 barils de sucre prime ont changé de mains à 11 3/8c. Il se fait des affaires en détail à 12 [illegible] pour le bon commun, 12 1/2 pour le fair, 13 [illegible] 15 1/2 pour le fully fair, 16 pour le prime. Le sucre de Cuba se vend au commerce 11 1/2 c pour le centrifuge. Le sucre des raffineries de la ville se vend à 16 à 16 1/2 c pour le jaune et 16 1/2 à 17 c pour le blanc. Faute de mouvement dans la mélasse nous omettons nos cotes.

ARRIVAGES DE L'OUEST. Le steamer Mississippi, de St Louis, est arrivé ici depuis notre revue d'hier.

FARINE—Le marché est calme, mais les prix n'ont pas changé. Les principales ventes ont embrassé 2500 barils, soit 100 de simple extra à $5 50 d'extra de choix à $8 100 do à $5 25, 200 250, 100, 1000 do à des conditions privées, 100 de double extra à $5 85, 100 de farine pour ce qu'elle vaut à $5 90, 200 de double extra à $6 05 300 de farine pour ce qu'elle vaut et de triple extra à $6 30, 40, 125 de triple extra à $7 75, 251, 200 et 200 d'extra de choix à $6 75 le baril.

MAIS—Rare et en demande à des prix fermes. Ventes aujourd'hui de 1100 sacs dont 200 de mélange à $1 07 1/2, 100, 100, 100 et 100 de blanc à $1.10 le boisseau.

AVOINE—Fort approvisionnement et bonne demande. 3800 sacs ont été vendus aujourd'hui comme suit : 100, 750 et 1800 à 58 c, 100, 250 et 200 à 58c, 150 et 300 à 60 c le boisseau.

SON—Fort approvisionnement et bonne demande. 500 sacs vendus aujourd'hui comme suit : 200 en magasins à $1 15, 50, 90 et 96 au débarcadère à $1 20 les cent livres.

FOIN—Le marché a en quelque sorte faibli 200 balles de prime, vendues à $28 le tonneau et 100 d'ordinaire à $27.

PORC—Seulement des affaires en détail se sont faites à $34 à $34 25 le baril de mess.

BACON—Les jambons curés au sucre sont en demande à 24 1/2 à 25 c la livre. Une liste de 10 tierçons de jambons sans apprêt, mais canevassés s'est vendu à 22c la livre. Les épaules commandent 17 1/2c, les côtes clear ribbed 20 1/4c, les côtés désossés 21 1/4 c et 10 du devant arrivera à 21 c la livre.

SAINDOUX—Calme mais ferme à 19 à 19 1/2 c pour l'article en tierçons et en barillet 21 1/2 cts la livre.

VIANDE SALÉE À SEC.—Les épaules se vendent par placement à 15 1/4 à 15 1/4 c la livre.

BREAKFAST BACON—L'article est rare. Le bacon du Nord commande 22 c, celui de l'Ouest 23 1/2 c la livre.

BEURRE—Le Goshen de choix est rare, mais les autres qualités abondent. La demande de l'article s'améliore. Nous cotons le beurre de choix de l'Ouest 29 à 32 1/2 c, inférieur 22 1/2 à 26 c, Goshen 45 à 46 c, commun et bon du Nord 35 à 38 c la livre.

TOILE D'EMBALLAGE—Il n'y a pas de mouvement dans le commerce en gros, mais les commerçants vendent rondement l'article à 25 c la yarde d'ordinaire en rouleaux et en balles 27 cts, 25 1/2 c pour l'extra en rouleaux et en balles 28 c.

SEL—Le sel de Liverpool est peu en demande pour l'intérieur, et les prix n'ont pas changé. Les commerçants vendent le gros à $2 20 à $2 30 le sac, et le fin $2 35 à $2 45, factory filled 25 c de plus le sac, quand les forts lots sont pris en entrepôt par des bateaux. Une réduction est faite pour le charroi. Il y a d'offert trois chargements flottants. On en offre aussi quelques chargements qui ne sont pas encore arrivés.

FRET—Les taux du fret étranger prennent de la force, et il est impossible de trouver de navires aux taux inférieurs, savoir: 9/16 pour Liverpool et 1 1/4c pour le Havre. Il n'y a que peu ou point de navires sans engagements dans le port et qu'on puisse avoir sur le champ.

CAFÉ—La fluctuation dans l'or a jeté le marché dans l'incertitude et les cotes sont nominales à 16 1/4 à 16 1/4 c la livre—droits payés—pour le prime, 16 c pour le good fair, 15 à 15 1/4 c pour le fair et 11 c pour l'ordinaire.

VOLAILLE—Les poules se vendent sur la levée $7 50 la douzaine de mères poules, les dindes $18 la douzaine.

ŒUFS—Les œufs sont rares et se vendent 25 à 28 c la douzaine d'œufs de l'Ouest.

RIZ DE LA LOUISIANE—La demande de l'article est bonne et les prix en sont fermes. Hier,—mais on ne l'avait pas rapporté, 202 barils ont changé de mains et aujourd'hui 120 do se sont vendus à nos cotes, savoir : 8 à 8 1/2 cts le baril de prime à bon, 7 1/4 à 7 3/4 c pour l'ordinary à good ordinary, 5 1/4 à 6 1/2 c pour l'inférieur et 4 1/2 pour le riz battu.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 30 septembre 1869.

Arrivés hier—274 bœufs du Texas, 35 veaux et veaux d'un an, 14 cochons, 529 moutons, 22 vaches à lait.

Vendu hier—337 bœufs du Texas, 116 veaux et veaux d'un an, 84 cochons, 529 moutons, 11 vaches à lait.

A vendre—160 bœufs du Texas, 159 veaux et veaux d'un an, 30 vaches à lait.

Bœufs du Texas, de choix, nourris au maïs, par liv. net..........	—	à	—
do do 2de qlt., par tête	—	à	—
Bœufs du Texas, 1re qlt., par tête.	35 00	à	45
Bœufs du Texas, 2de qlt., par tête	25 00	à	30 00
Bœufs du Texas, 3me qlt., par tête	16 00	à	20 00
Cochons par liv., gr..............	0 9	à	0 11
Cochons (Stock) par tête gr.......	7 50	à	9 25
Moutons 1re qlt., par tête.......	4 00	à	5 00
Moutons, 2de qlt., par tête.......	3 00	à	3 50
Moutons 3me qlt., par tête.......	—	à	—
Vaches à lait, de choix, par tête...	50 00	à	100 00
Vaches à lait, 2de qlt., par tête...	50 00	à	80 00
Veaux, par tête..................	7 00	à	10 00
Gros veaux, par tête..............	8 00	à	10 00
Chèvres par tête.................	1 50	à	4 00

MOUVEMENT DU PORT.

Bureaux de l'Abeille, Jeudi matin, 30 septembre 1869.

La journée d'hier n'a pas été agréable aux travailleurs de la levée, car un vent d'est assez violent couvrait la levée de poussière. Chaque jour nous voyons débarquer une plus forte quantité de coton.

Parmi les arrivages d'hier nous comptons le Wild Wagoner qui avait à bord 200 balles de coton, le Celeste qui en avait 257, le Belle Lee avec 2380 balles et 3250 sacs de graines de coton.

Mais ce que nous voyons avec regret c'est la grève des travailleurs de couleur, cette détermination, loin de leur être profitable, leur sera nuisible. Jusqu'à présent ils recevaient 50 sous par heure, et voici qu'aujourd'hui ils en exigent 60. Aussi, le Belle Lee a mieux aimé rester amarré au wharf avec son chargement que de se soumettre à cette nouvelle exigence.

Sont arrivés hier le Mississippi, de St-Louis, le Belle Lee, de Greenville ; le Celeste, de la Rivière Rouge, et le Myrtle, de la côte d'en bas.

Sont partis le Swallow, pour Louisville ; le Mississippi, pour Memphis ; le Gladiola, le Julia Rudolph, et le Rob Roy, tous les trois pour la Rivière Rouge, le [illegible], pour la paroisse Ouest Baton Rouge, le Crescent et le T. D. Hine, tous les deux pour la côte d'en bas.

Nous appelons l'attention des voyageurs et des expéditeurs sur le beau bateau le Myrtle, capitaine W. H. Brooks, lequel fait trois voyages par semaine entre la Nouvelle Orléans et la paroisse Plaquemines. Il quitte la Nouvelle Orléans tous les [illegible] et [illegible], à 8 [illegible] et tous les samedis, à 1 heure du soir. Ce bateau prend du fret et des passagers pour le Fort Jackson et tous les points intermédiaires. M. Leo Bayhi est chargé de l'administration intérieure, et M. Fazet est préposé au fret.

Partira aujourd'hui à 5 heures du soir, le nouveau bateau le Reub Way, capt. J. Dalton, lequel prend la place du Rose Franks. Ce paquebot régulier prendra du fret et des passagers pour la côte jusqu'à Donaldsonville et pour tous les atterrages sur le Bayou Lafourche, sans en excepter un seul. M. M. H. Landry est chargé des affaires du bureau, et M. T. Nicolle du fret.

Partira ce soir, à 5 heures, le beau bateau le Celeste, capitaine J. F. Muse. Nous engageons nos marchands qui ont du fret à expédier pour la Rivière Rouge de profiter du Celeste, lequel vient du dock, c'est à dire qu'il a été réparé en plein. Ce paquebot régulier prendra du fret et des passagers pour Alexandrie et tous les points intermédiaires. M. T. J. D[illegible] est préposé au fret. Ce bateau de la malle d'ici à Bayou Sara partira à 10 heures A. M.

LE NŒUD GORDIEN TRANCHÉ.—Le nœud Gordien est tranché par la machine à coudre de Wilcox et Gibbs, [illegible] fait son apparition. C'est une des grandes conquêtes du siècle.

ANCIEN ET INFAILLIBLE.

PLUS DE TRENTE ANS DEVANT LE PUBLIC

LE CÉLÈBRE VERMIFUGE DU Dr C. McLANE.

Le plus efficace qu'il y ait au monde.

Toutes les mères devraient l'avoir.
Vos enfants sont-ils malades ?
Ont-ils une démangeaison continuelle au nez ?
Ont-ils un appétit vorace ?
Ont-ils le ventre dur et enflé ?
Ont-ils une langue sale et un goût désagréable ?

DONNEZ-LEUR LE VERMIFUGE DE McLANE.

Ont-ils une mauvaise haleine et des maux de tête ?
[illegible]
Ont-ils du sommeil troublé et des grincements de dents ?
Sont-ils momentanément aveugles et sourds ?

DONNEZ-LEUR LE VERMIFUGE DE McLANE.

Prenez-vous y à temps—les délais sont dangereux.

LE VERMIFUGE DE McLANE
N'est pas un candi dangereux.

LE VERMIFUGE DE McLANE
Peut s'administrer à l'enfant du l'âge le plus tendre, comme à une grande personne.

N'achetez que le CÉLÈBRE VERMIFUGE DU Dr McLANE.

Il n'est véritable qu'autant qu'il porte la signature FLEMING BROS.

On le vend dans le monde entier.

HOTELS, RESTAURANTS, CAFES

CAMPEMENT RESTAURANT, 74 Rue de Chartres.
AUGUSTE BRUG annonce à ses amis et au public que, depuis le 17 juillet, il a réduit ses prix :
Déjeuners (sans vin) ......50 cents
Dîners (avec vin) ......75 [illegible]
Chambres garnies pour les voyageurs. Au premier, un grand salon. Table de [illegible] réservée pour repas de noces et parties privées. 17 sept—1m

HOTEL DESOTO, TENU PAR F. LASBENNES, COIN NEW-LEVEE ET BIENVILLE. Cet Hôtel qui vient d'être complètement restauré [illegible] offre aux voyageurs tout le confort désirable. Les chambres sont belles, spacieuses et bien aérées. Situé à une très petite distance de la rue du Canal, [illegible] des bureaux publics [illegible] Prix $2 00 par jour ; $6 00 par semaine ; [illegible] par mois. On demande des domestiques. 5sep—1an

RÉOUVERTURE DU RESTAURANT PINO, 23 ...... rue St Charles 23
Le soussigné annonce à ses amis et au public que [illegible] d'huîtres vient d'être ouvert [illegible] le patronage. A. CAMORS. 2sept—1m

Restaurant de Paris, 32 rue Bienville, OSCAR LEUREY, Propriétaire. PHILIPPE FORGET, Gérant. Pension à la semaine et au mois. Chambres garnies, bien aérées, pour habitants. 16 aout—1an

RESTAURANT COSMOPOLITE. Rue ROYALE, No. 11, entre les rues Canal et Douane. LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire. On y trouvera tout ce que la saison donne de mieux et toute espèce de vins de choix. Les soupers, dîners, repas de noces, etc, y sont fournis sans délai. Il y a des salons particuliers au premier. Des chambres élégamment meublées s'y louent par semaine ou par mois. Ce restaurant est ouvert jusqu'à minuit. 14 mai—1an

RÉOUVERTURE Du Lake Park House et Restaurant de N. MILLER, au Lac, à l'extrémité du Nouveau Canal. LA RÉOUVERTURE de cet établissement a eu lieu pour la saison, le 21 mars 1869. Des améliorations importantes y ont été faites depuis l'année dernière. Les amateurs y trouveront les meilleurs vins, liqueurs et autres rafraichissements, ainsi que les mets les plus fins. De belles chambres pour repas et mariages y sont attachées. N. MILLER, Lake Park House. 30mar—6m

Café de la Bourse, TENU PAR PINO & COURCHÉ. 8.........RUE CARONDELET.........8
CES Messieurs ont l'honneur d'informer leurs nombreux amis et le public qu'ils viennent de monter un établissement à l'instar de Paris, situé à l'adresse ci-dessus, dans la direction duquel les soins les plus consciencieux seront apportés pour satisfaire les personnes qui voudront bien les honorer de leur présence. M. PINO a déjà fondé, dans notre ville, plusieurs établissements qui sont devenus célèbres, et M. COURCHÉ, plus connu sous le nom de JULES vient de vendre l'Hôtel Washington, au lac Pontchartrain, pour conduire son nouvel établissement. Ce sont donc tant de considérations qui militent en faveur du Café de la Bourse et qui lui assurent une vogue qui le rendra bientôt populaire. 12sept—1m.

WASHINGTON EXCHANGE, RUE ST-CHARLES, NO 19, Nouvelle-Orléans, Entre les rues Commune et Canal. D. M. STELLA, Propriétaire. 3v 1an

BISMARK. CE fameux établissement dont la vogue ne cesse de s'accroître, est foulé tous les soirs par les amateurs de BONNE BIERE. DE JEUX D'ECHECS, DE CARTES, DE DOMINOS, ETC. Concert tous les soirs. Restaurant à la carte. 6 mars 1an Mar,JD

INSTITUTIONS.

EXTERNAT POUR LES ENFANTS DES DEUX SEXES, (Dirigé par Mlle C. Chapuis.) 128......RUE ROYALE......128 (Entre les rues Toulouse et St-Louis, vis-à-vis l'Etablissement Moreau.)
MLLE C. CHAPUIS a l'honneur d'annoncer aux parents de ses élèves et au public en général que la réouverture de son école est fixée au 1er septembre. Le local est spacieux et bien aéré, et une vaste cour permet de réserver un endroit séparé pour les récréations des enfants de l'un et l'autre sexe. L'anglais, le français, la musique y sont enseignés avec le plus grand soin à des prix modérés et en rapport avec le degré d'avancement de chaque élève. Mlle Chapuis remercie les familles du bienveillant patronage qu'elles lui ont accordé jusqu'à présent et sollicite la continuation de la même bienveillance. 29 aout—2m—dlps

Collége Jefferson Ste-Marie, Paroisse St-Jacques, Lne. LA session prochaine de ce Collège commencera le 4 octobre. Les Pères Maristes qui le dirigent sont à même de donner à leurs élèves une éducation française, anglaise, mathématique et classique complète. PRIX—payable d'avance—$90 en or, (ou son équivalent) pour une session de cinq mois. Pour plus de détails, s'adresser au président ou à MM. P. Poursine & Cie, rue Natchez, Nlle-Orléans. 18 aout—3 m. M. D. J.

Collége de la Passe-Christian, PASSE-CHRISTIAN, MISS. Sous la direction des Frères de la Doctrine Chrétienne. L'OUVERTURE des classes de cette Institution littéraire et scientifique aura lieu le LUNDI 4 octobre. Les études régulières seront immédiatement reprises et continueront sans interruption. Pour les conditions et autres détails, voir les circulaires de l'Institution, ou s'adresser, par écrit, au Frère Isaiah, président du collège. N. B.—Le Frère Isaiah et quelques uns de ses professeurs seront à la Nlle-Orléans, au collège Ste-Marie le VENDREDI 1er octobre. Ils en partiront, avec leurs élèves dans la matinée du lendemain, pour la Passe Christian par le steamer Louis. Les élèves qui ont l'intention d'entrer au collège sont priés de se tenir prêts ce jour-là, afin qu'il n'y ait pas de retard, le bateau partant à l'ouverture des classes. 7sept—1V

INSTITUTION DES Religieuses de Saint-Joseph. (RUE ST-PHILIPPE, ANGLE GALVEZ) Nouvelle-Orléans.
LE régime de cet établissement est tout maternel. Jamais les maîtresses ne se séparent de leurs chères élèves : même table, même récréation, mêmes dortoirs ; tout en un mot rapproche les religieuses des jeunes personnes qui leur sont confiées.
L'INSTRUCTION donnée aux élèves dans cette académie doit, pour ne pas être au-dessous du progrès intellectuel de notre époque, se faire d'une manière complète et sérieuse. L'enseignement embrasse donc, outre l'anglais et le français, toutes celles des connaissances qu'il importe à une jeune fille de posséder.
Les études anglaises sont confiées aux soins de Religieuses Américaines afin d'assurer aux élèves la pureté de la prononciation.
Un examen général présidé par l'Aumônier de l'établissement et auquel sont invités des ecclésiastiques distingués termine l'année d'étude.
Une distribution des prix permet aux parents de juger des petits triomphes de leurs chères enfants. Quant à l'éducation morale, elle est l'objet de soins particuliers et assidus [illegible]. Sans recourir jamais aux moyens de contrainte envers leurs élèves, mais parlant à leur cœur et à leur raison, les Religieuses de St-Joseph s'appliquent à [illegible] leur inculquer les principes d'une piété solide, à former leur jugement, à mener à bien leurs dispositions heureuses et enfin à entretenir dans le cœur de chaque élève des sentiments de respect, de reconnaissance et d'amour pour ses parents.
Les élèves appartenant à différents cultes sont admises.
Note. Pendant la saison des bains le pensionnat se transporte à la Baie St-Louis où les Religieuses de St-Joseph ont une académie florissante.
CONDITIONS.
Le prix de la pension est payable à l'avance
PAR TRIMESTRE......$54 00
Blanchissage do 10 00
[illegible] do 10 00
Piano do 24 00
Chant do 9 00
Dessin do 9 00
Pastel et peinture à l'huile, Aquarelle, sépia, Études de nature, Fleurs peintes sur velours, sur soie, sur porcelaine, etc. — selon le nombre des élèves.
Tous les genres de travaux à l'aiguille, couture, broderie, tapisserie, ouvrages en chenille, en soie, broderie d'or, tableaux en cheveux, fleurs artificielles, etc, sont enseignés aux élèves sans rétribution supplémentaire.
Pour plus amples informations, s'adresser à Madame [illegible] supérieure de l'Académie des Sœurs de St-Joseph [illegible] ou à M. C. D. ELDER, Agent.
Classe d'Ouvrages Manuels. [illegible] 10 sept

Prospectus du Collège de l'Immaculée Conception à la Nlle-Orléans. [illegible]

Institution G. H. GORDON [illegible]

Institution Lespinasse. A Fort Washington près de Highbridge, New-York. Sous la direction de M. N. A. LESPINASSE, gradué de l'Université de Paris, et de M. A. PRÉVOST, ancien Principal de l'Institution Chestney à New-York. LES cours recommenceront le 15 septembre. [illegible] la préparation aux écoles polytechniques. [illegible] Cabinets de Physique et de Chimie [illegible] J. A. Jaquet, 170 rue Royale [illegible]

Institut St-Charles, Pour les Jeunes Demoiselles, 104 et 106, rue Bourbon,—Nlle-Orléans. LES classes recommenceront [illegible] Pour les conditions, s'adresser à l'Institut, ou par la poste, Boîte [illegible] « Renaissance » Lettre H.

Pensionnat de jeunes Demoiselles DIRIGÉ PAR MME V. CARNATZ, No 287 rue Prytania, encoignure Première. MME KARNATZ a l'honneur d'informer les parents que la réouverture des classes est fixée au 1er septembre. Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'Institut ou à la Poste, boîte No 1465. 25 aout—1m.

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES, Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DEXON, No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital. On peut, pour plus de renseignements, se procurer le prospectus à l'établissement. 21sept—1an

Collége Classique et Commercial. 133......RUE QUARTIER......133, Entre Rempart et Bourgogne. Directeurs : Edw. C. HAYDEL.——CHS. BLETON. LES pensionnaires seront l'objet des soins les plus assidus. Cours classique et commercial complet en anglais et en français. 6janv 1an.

Collége d'Etat de la Louisiane et Académie Militaire. Près d'Alexandria, Louisiane. Fondé et soutenu par l'Etat de la Louisiane. Pour renseignements, s'adresser à D. F. BOYD, Surintendant, à Alexandria Louisiane. 11janv—1an

Point d'Aiguille Double, Elastique.
LA MACHINE A COUDRE QUI A REMPORTÉ LA MÉDAILLE D'OR, $40........$45, ELLE N'A PAS D'ÉGALE SOUS LE RAPPORT DE LA SIMPLICITÉ. Elle est patentée en Amérique et en Europe.
Toute la machine est à la surface et peut se huiler sans changement de place. La longueur du point peut être changée tandis que la machine fonctionne. Le fil vient directement des premières bobines dedans et la machine coud avec vitesse, du coton ou de la soie, aux numéros, les dentelles les plus fines et les draps les plus épais.
Elle fait plus que la plupart des machines de grand prix, avec les attaches convenables, on peut faire tous les points de couture et de broderie, et faire des broderies supérieures à celles qu'on peut exécuter à la main.
Voici quelques-uns des nouveaux avantages de cette machine :
1. Elle fait le point double élastique et tire le fil de deux bobines.
2. Elle fait un ourlet plus fort et plus joli que n'en peut faire la main ou une machine quelconque.
3. Elle a un très grand espace sous le bras et l'aiguille, ce qui est un grand agrément.
4. Le travail supporte mieux que celui d'aucune autre machine, l'effet du blanchissage, du repassage et de l'usure.
5. Elle fonctionne plus rapidement, elle a besoin de moins de force, elle est plus simple et coûte moins qu'aucune des machines actuelles.
6. Elle ne fait presque pas de bruit ; on apprend facilement à s'en servir et il est facile de la tenir en bon état.
7. Elle économise le temps, l'argent, le travail et la patience.
8. Elle convient pour tous les travaux d'aiguille.
9. Elle a tous les avantages qu'offrent les autres machines, et celui, joint au bon marché, devrait la recommander à tout le monde.
Enfin, elle possède tous les avantages possibles ; le tout pour peu, ce qui est la chose la plus importante ; elle est simple et elle dure, où le mécanisme en est parfait.
J. CONSIDINE Agent, 189 rue Canal.
On demande dans les Etats de l'Alabama, du Mississippi de la Louisiane et du Texas des agents qui ont de petits capitaux. De grands avantages leur sont offerts. Post-Office, Boîte 614. 8sept—3m

MAURY & CO., GALLIER COURT, Nouvelle-Orléans, Agents de Navires, Agents de Passagers pour la Ligne de Steamers entre le Sud et Hambourg, et Agents d'Immigration, COMPLÈTENT en ce moment leurs arrangements pour le transport de travailleurs étrangers dont le Sud a si grand besoin. Ils sollicitent des entrevues et des correspondances avec les planteurs et ceux qui [illegible] des terres. 4 sept—1anVC

MANUFACTURE DE CIGARES DE J. Ballester, Encoignure Chartres et Bienville. LES consommateurs trouveront constamment dans cette manufacture un assortiment considérable et varié de cigares de choix de toute qualité. 6avril—1an

MOULIN A RIZ SONIAT, SITUÉ A LA PAROISSE ST-CHARLES, A un mille au-dessous de l'Eglise Rouge.
CE MOULIN qui a été considérablement agrandi et amélioré, est maintenant égal pour la capacité et la qualité aux plus grands moulins de l'Etat. Le charbon étant le seul combustible en usage et la bâtisse construite en briques, le danger d'incendie est presque nul. Un grand warehouse, bâti sur la Levée, et dans lequel [illegible], met le riz qui arrive et qui part à l'abri de tout danger. En un mot, rien n'a été épargné par les constructeurs et les propriétaires pour en faire un moulin de premier ordre. Pour plus d'informations, s'adresser à EMILE DUPRÉ, Enc. Peters et Douane, ou aux MM. SONIAT FRERES, soins de J. LONG, Kenner P. O. A vendre—Un équipage de 5 chaudières à sucre. 1er janv—1an

AVIS AUX FAMILLES ET AU PUBLIC EN GENERAL. BIZOT & SISSAC, Boulangerie du Vieux Bassin, No. 7, Carondelet Walk. CES Messieurs offrent en vente, à leur établissement du PAIN de première qualité à raison de six cents la livre, en petite ou en grande quantité à la disposition des acheteurs. Les porteurs de pain de la maison le distribueront aux familles à raison de 30 pains à la piastre, pesant 8 onces. Aussi, des BISCUITS de première qualité et de toute espèce, qui seront vendus au dernier prix du marché. 3sep—1an BIZOT & SISSAC.

HUILE DE CHARBON. Huile de Charbon double-raffinée, non-explosible. Cette huile supérieure brûle dans les lampes portatives de toute espèce et les installations de gaz. Huiles No 1, de Virginie et du Kentucky, garanties à l'épreuve de l'explosion. LAMPES, BECS DE GAZ, CHEMINÉES ET MÈCHES. Aux plus bas prix des ventes en gros. A. BOUCHARD, 29 aout—1 an V&C Rue Tchoupitoulas No 4.

Une preuve éternelle de la grande supériorité du "CHARTER OAK" Sur tous les autres fourneaux de cuisine. LISEZ CECI : Un "Charter Oak" qui a servi pendant 13 ans, tous les jours. Nlle-Orléans, 9 août 1869. JE certifie que j'ai acheté de RICE BROS & CO. en 1856 le PREMIER FOURNEAU "CHARTER OAK" qu'ils aient vendu. On s'en est servi chez moi tous les jours depuis cette époque—c'est-à-dire plus de treize ans. Je recommande avec plaisir le fourneau "CHARTER OAK" à toutes les personnes qui tiennent maison. C'est le meilleur qui ait été fait. Je suis sûre qu'aucun autre n'aurait autant duré. MME L. F. FOSTER, No 121 de la rue Washington, Nlle-Orléans. Ce même fourneau a été exposé à la Foire de l'Etat de la Louisiane en 1869. Plus de 20,000 personnes ont été convaincues qu'aucun autre fourneau n'aurait pu durer aussi longtemps et être aussi utile pendant treize ans. LE CÉLÈBRE FOURNEAU "CHARTER OAK" —Est en vente chez— RICE BROS & CO. Nos 69 et 91, rue du Camp, et 505, rue des Magasins. Entrepôt—Nos 97 et 99, rue Julie. 8sept—1an

La célèbre nouvelle machine à coudre de Singer, pour les familles. Le succès est la meilleure preuve de supériorité. PLUS de trente-un mille de ces machines ont été vendus du 1er janvier au 1er juillet 1869. Ce nombre excède celui qu'ont vendu toutes les autres Compagnies de machines à coudre. Si chaque machine ne satisfait pas l'acheteur, la maison en rembourserait le prix d'achat. JOHN McNULTY, Au No 7 de la rue du Camp—Nlle-Orléans. 9sept—3m

Dépôt de Glaces françaises et allemandes. La plus grande maison des Etats du Sud dans ce genre d'affaires, L. UTER, No 49......RUE ROYALE......No 49 Entre les rues de la Douane et Bienville. OFFRE en vente, à de bas prix, et a toujours en main un immense assortiment de glaces françaises et allemandes, glaces françaises, double épaisseur, pour montres et vitrines, bas-reliefs, tableaux à l'huile, gravures, lithographies, [illegible] cadres pour portraits et tableaux ovales et carrés, de toutes dimensions [illegible] toiles pour la peinture à l'huile et le pastel, tapis, nattes, [illegible] photographiques, livres de prière, crucifix, [illegible] Une attention particulière sera donnée à la restauration des tableaux et à l'étamage des glaces. M. Uter vient d'arriver du Nord, où il a choisi les derniers genres des articles mentionnés ci-dessus, et il invite ses amis et le public à venir visiter son magasin. 5sept—6m

Habillements faits ici. CHARLES LAMM, 192 et 194......rue Poydras......192 et 194 OFFRE à plus bas prix du marché, des Habillements [illegible] Malles et Valises, Chapeaux et Casquettes [illegible] sur commande. [illegible]

J. G. BERMEL & CO. 120......Rue du Canal......120 DEVANT transférer leur magasin d'articles de fantaisie [illegible]

RICHARD FROTSCHER, Marchand de Graines, Au No 12 de la rue Dumaine. A un choix de graines de jardinage pour l'automne et l'hiver. Il offre, en quantités au gré des acheteurs, à des prix raisonnables. 7sept—3m

$40—$45—$50, Est le prix d'une Machine à coudre de WILSON. —AU— No 6 DE LA RUE BARONNE. ELLE est sans rivale sous le rapport de la simplicité, de la durée et de la beauté. Elle coûte vingt-cinq piastres de moins qu'aucune autre machine de premier ordre. On demande des agents dans tout le Sud. S'adresser à E. W. INGLE, Glass Box 497, Nlle-Orléans. 15—aout—1an

AVIS. LE soussigné a formé une société sous la raison de L. LEVOIS & JAMISON [illegible] à Paris, le 21 juillet 1869. L. LEVOIS, D. JAMISON. 2aout—1m

Divers. TOILE D'EMBALLAGE de l'Inde et américaine—en balles et en rouleaux. CORDE FAITE A LA MACHINE—en rouleaux et en demi rouleaux. CERCLES EN FER, des meilleurs modèles, CORDAGES DE MANILLE, de toutes grandeurs, FOURNITURES DE NAVIRES, ESPRIT DE TÉRÉBENTHINE, RESINE ET POIX, GUANO pur du Pérou, garanti. Constamment en magasin et à vendre, en lots au gré des acheteurs, par MARSHALL J. SMITH, No 51 de la rue Carondelet. 24 aout—1an

Ch. FACIOT, RELIEUR DE PARIS, EXÉCUTE la reliure et la dorure sur cuir et sur tranche, marbrure en tous genres, ainsi que le cartonnage et tout article de fantaisie, etc. Spécialement la reliure à dos souple [illegible] surtout pour les cahiers de musique. 37, rue Toulouse, entre Chartres et Royale. On demande des apprentis parlant le français et l'anglais. 24 juin—1an

A. COUTIN, NÉGOCIANT COMMISSIONNAIRE, 47......RUE TOULOUSE......47. Nouvelle-Orléans. 3 sept—1m

Société de Bienfaisance et d'Assurance Mutuelle de la Vie DE LA LOUISIANE.
Directeurs: J. M. Lapeyre, John Davidson, H. Zuberbier, I. N. Marks, E. F. Schmidt, Wm Cooper, W. S. Pike, David McCoard, J. Caulfield, Gerard Stith, W. S. Mount, L. B. Pothier, Wm McCulloch, Wm Creevy, T. K. Finley, Anthony Sambola, Patrick Irwin, John C. Sinnott, C. Cavaroc, W. C. Nichols.
Officiers. JOHN DAVIDSON.........Président. W. S. PIKE.........Vice-Président. E. W. YOUNG.........Secrétaire. L. A. FOURNIER.........Trésorier.
W. C. NICHOLS, Médecin examinateur. ALEXANDRE HART, Médecin examinateur. M. C. FOLGER, Agent.
Bureau No 12 rue Carondelet (Bâtisse Davidson.) 16oct—1an

MANUFACTURE DU SUD. JOHN NORWOOD, Fabricant et Marchand de Bottes et de Souliers, No 180 de la rue du Canal, près Dryades, Nouvelle-Orléans. Il prend, sans retard, les mesures des dames, des messieurs et des enfants. 1avril—1an

GLYNN & WINTZ, 9......RUE DU CAMP......9 Fabricants et marchands de chaussures pour hommes, dames et enfants, Chaussures faites et Chaussures sur commande. Les meilleurs ouvriers et d'excellents matériaux sont employés. Agents du Vernis-Bronzé de Canill. On a toujours en magasin le célèbre [illegible] anglais de Day & Martin. 7 mars—1

Magasin de cuirs et d'articles de cordonniers. No. 36, DE LA VIEILLE-LEVÉE. L'ATTENTION du commerce et des acheteurs est appelée sur mon grand assortiment de tous les articles qui se rattachent à la manufacture de souliers. J'ai toujours en magasin les meilleures peaux de veaux, françaises et américaines, les meilleurs maroquins, cuirs Hemlock et Oak à semelles, serges anglaises, élastiques, rubans à border &c. Les arrangements que j'ai conclus en Europe et aux Etats-Unis, me permettent d'offrir les plus grands avantages au commerce. Wm. J. SHELDON, No. 36, de la rue Vieille-Levée entre les rues Bienville et Douane. 11juil—3m

Avis aux Planteurs Sucriers. LA MANUFACTURE "CRESCENT CITY" De Barils à Mélasse. Nos. 59, 61, 63, 67 et 69 de la rue St-Joseph, Nlle-Orléans. AYANT un jeu complet des dernières machines perfectionnées pour la manufacture de barils, nous sommes prêts à faire par jour, de deux cents à trois cents barils à mélasse, plus solides et mieux confectionnés que [illegible] la main. Nous les vendrons à des prix réduits et les ferons à cercles de fer ou de bois, et au gré des acheteurs. Nous invitons les personnes intéressées à ce genre d'industrie à venir examiner notre stock et s'assurer des facilités que nous possédons, avant d'envoyer leurs commandes ailleurs. Les ordres laissés à l'entrepôt, de visiteurs de S. Marsh, Denman & Co., au coin des rues Carondelet et Gravier, seront exécutés sans délai. E. F. WALLICHE & Co., D. M. HOLLINGSWORTH. 18juin—6ms

A la Selle Anglaise: F. GIEFERS, 34......RUE ST-CHARLES......34. FABRICANT de Selles de Chasse, de Course, de Cavalerie et de Dames. Importateur d'articles de sellerie anglais et français, tous de qualité supérieure. Prix modérés. 7 janv—1an

F. GONTHIER, —a transporté son— ETABLISSEMENT DE TAILLEUR —AU No— 143......de la rue Gravier......143 Où il est prêt à recevoir ses anciens clients dont il exécutera les commandes à des prix réduits. 22avril—6m

Bon Marché! McINTYRE & APPLEGATE, Plombiers et marchands de Fourneaux de cuisine et Bouilloires, Baignoires, Lavabos, Pompes, Pompes à Ale, Tuyaux en plomb, Robinets en cuivre et en plaqué. No. 146 rue Poydras, Nouvelle-Orléans. Agents des Tuyaux doublés en fer blanc, patentés, de Cotwell, Shaw & Willard. Ils se chargent de poser [illegible] et réparer les hydrants. Ils se chargent également des réparations. [illegible]—1 an

SOLE AGENTS for the sale of KRUG & Co's CHAMPAIGN.
A. ROCHEREAU & CO., COMMISSION MERCHANTS, Importers of Wines, Brandies, Sardines, &c., &c., 16 & 18......ST-LOUIS STREET......16 & 18. 20 fév—1 an

GUARDIAN MUTUAL LIFE INSURANCE Co., OF NEW YORK.
ORGANISÉE EN 1859. AUCUNE POLICE NE PEUT ÊTRE FORFAITE.
Prise de Moitié d'Emprunt. Aucun billet n'est exigé.
DERNIER DIVIDENDE AU COMPTANT. 50 POUR CENT.
Egal de cent à cent cinquante pour cent de dividende réversible.
Etat des Affaires. Polices en vigueur ... $25,000,000. Actif ... 1,500,000. Revenu annuel ... 800,000. Pertes payées ... 800,000.
Officiers. W. H. PECKHAM, Président. H. V. GAHAGAN, Secrétaire. L. McADAM, Actuaire. G. A. FUDICKAR, Surintendant d'Agences.
DIRECTEURS. Hon. John A. Dix, New-York. Hon. James Harper, maison Harper & Bros, ex-maire de New-York. John J. Crane, président Banque Republic. William T. Hooker, Wall Street. William M. Vermilye, banquier, (Vermilye & Co. Charles G. Rockwood, caissier, Newark Banking Co. Hon. George Opdyke, ex-maire de New-York. Minot C. Morgan, banquier. Thomas Rigney, maison Thomas Rigney & Co. Benjamin B. Sherman, trésorier New York Steam Sugar Refining Company. Aaron Arnold, maison Arnold, Constable & Co. Richard H. Bowne, Wetmore & Bowne, avocats. E. V. Haughwout, maison E. V. Haughwout & Co. William Wilkens, maison W. Wilkens & Co. Julius H. Pratt, négociant. William W. Wright, négociant. Charles J. Starr, négociant. William Allen, négociant. George W. Cuyler, banquier, Palmyra, New-York. George T. Hope, président Continental Fire Insurance Company. John H. Sherwood, Park Place. Walton H. Peckham, coin 5th Avenue et Twenty-third Street. Edward H. Wright, Newark, New-Jersey. George W. Farlee, avocat. W. L. Cogswell, négociant.
JOSEPH MAGNER, AGENT GENERAL POUR LA LOUISIANE, No 48 DE LA RUE DE L'UNION. 25 fév

LE CELEBRE ENDUIT EGYPTIEN, Patenté à Washington le mois de mai dernier, décoré à la Troisième Foire d'Etat de la Louisiane le 7 avril dernier.
CE remarquable produit, composé des ingrédients les plus salubres connus jusqu'à ce jour et dont l'acide carbolique forme une des principales bases, est le même que les anciens égyptiens employaient pour conserver les bois de leurs sarcophages, sauf toutefois les grandes améliorations que les progrès de la chimie moderne ont permis d'introduire dans sa composition, afin d'en rendre l'emploi facile à tout le monde en toute saison et sous n'importe quelle latitude.
Cet enduit, dont de nombreuses expériences ont permis de constater l'efficacité, possède, en outre de ses qualités salubres et désinfectantes, celle de préserver de la pourriture tous les bois appelés à être mis en contact avec l'eau, la boue ou l'humidité. L'emploi de cet enduit dans ce pays, où le bois est appliqué à une foule d'usages, est d'une utilité incontestable.
Les propriétaires en général et chacun en particulier sont invités à en faire usage pour la conservation des cuves à eau, planchers, lambourdes et revêtis de magasins, soles de maisons, poteaux de télégraphe et de wharves, barrières, navires, ponts, traverses de chemin de fer, etc.
L'enduit égyptien, appliqué selon le procédé de l'inventeur, protège également des atteintes de l'humidité ou de la vermine tout papier de tapisserie qui le recouvre, ainsi que [illegible] les glaces étamées qui se détériorent tant sous ce climat humide.
Le papier d'emballage préparé par l'inventeur protège également de l'humidité et de ses conséquences les soieries de nuances délicates qui doivent séjourner dans les magasins d'une saison à l'autre, ainsi que les draps et tous objets de lainage qui craignent les atteintes des mites.
L'enduit égyptien est à vendre à la Nouvelle-Orléans, aux dépôts de l'inventeur, chez ALEXANDRE FUCHS No 2 rue Toulouse, et chez E. G. AUDIBERT, chapelier, No 82 rue de Chartres. 10 juil—3m

CHARLES E. WYNNE & FARR, Marchands et Agents pour la vente —DE— MACHINES ET INSTRUMENTS D'AGRICULTURE, No 111, rue Gravier, Nlle Orléans. NOUS avons constamment en stock complet de MACHINES à vapeur, stationnaires et portatives, MOULINS à scie, MACHINES à égrener et condenseurs [illegible] MACHINES [illegible] EVAPORATEURS et MOULINS [illegible] et toutes espèces d'instruments d'agriculture, que nous offrons à un prix de fabrique. Nous invitons les acheteurs à venir les examiner avant de s'adresser ailleurs. 16 juillet—3m

JOHN M. COONEY, AVOCAT, (Ancien commis aux minutes de la Quatrième Cour de District.) Bureau, No 21 de la rue du Camp, (Au premier.)

CHANGEMENT DE MAGASIN. POUR CAUSE DE RECONSTRUCTION. Ant. Carrière. Emile Carrière. A. CARRIERE & Co., NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES —ET— IMPORTATEURS de vins, eau-de-vie, etc. [illegible] AVANCES—Avances [illegible] au Havre et à Bordeaux, faites par A. CARRIERE & Co. CHANGE—Change sur Paris, le Havre et Bordeaux [illegible] A. CARRIERE & Co. 21 juin

E. HEATH, Marchand d'Articles de Tapisserie, de Tapisserie et d'Etoffes à Rideaux, No 99 de la rue du Camp, Stores, Corniches, Franges, Guimpes, Cordes, Glands, Damas, Brocatelle, Pluches, Coton, Dimity et Etoffes à rideaux, Crin Mousse, Crin bouclé, Coutils à Matelas, Matelas Ressorts, Ressorts à Sofas, Chaises et Matelas, Tableaux, Cadres de Tableaux, Cadres, Glaces sans cadres, etc etc.

Entrepôt de Tapis et de Toile cirée. ELKIN & CO, 168......CANAL......168 (Vis-à-vis Christ Church.) RECOIVENT des NATTES nouvelles de qualité supérieure, BLANCHES, à CARREAUX rouges et à DESSINS NOUVEAUX. TOILES cirées pour planchers, de 3 à 24 pieds de large. NATTES Manille et Coco, STORES variés, CORNICHES, RIDEAUX, CRIN, CORDONS, GLANDS, &c., &c. 30 mars

W. W. CARRE & Co, 350......RUE DELORD......350 MARCHANDS de bois de charpente, pin et cyprès. Fabricants de Châssis, Portes et Jalousies, Bardeaux, etc. Bois pour sucreries, etc., selon l'ordre. Cabanes pour travailleurs d'habitation faites par pièces et toutes prêtes à être montées. Les ordres devront être laissés au Mechanics' & Dealers' Exchange Association, No 183 St Charles Boîte No 40.

PRELARTS. PRELARTS. SAMUEL BROOK, No 88 de la rue Nlle-Levée, entre les rues Lafayette et Poydras. A constamment un grand assortiment de PRELARTS qu'il louera aux négociants pour couvrir les marchandises sur la Levée. Il prévient toutes les avaries [illegible] ses Prelarts. 17 aout—1m

SUMMERS & BRANNINS, Facteurs de Coton et Négociants Commissionnaires, No 47 de la rue Carondelet, Nlle-Orléans.
BRANNINS, SUMMERS & CO., Louisville, Ky., Marchands de Toile et Cordes d'emballage, et toute espèce d'approvisionnements d'habitation. 2sept—1m

MANUFACTURE A VAPEUR De Châssis, Persiennes et Portes, ENCOIGNURE ST-CHARLES ET CLIO, NOUVELLE-ORLÉANS. GEO. PURVES, Propriétaire, La Manufacture du Sud à meilleur marché. IMMENSE RÉDUCTION DE PRIX. CHASSIS, à [illegible] la paire, et au-dessus, CHASSIS vitrés, à $1.75 la paire, et au-dessus, PERSIENNES, à $2 [illegible] la paire, et au-dessus, PANEAUX DE PORTES à $3 50 et au-dessus. Tout le travail est fait en bois de cyprès, coupé à la [illegible] saison. On pourra se procurer des listes de prix détaillés, à la Manufacture, qui en expédie sur demande, sans frais de poste. 14oct—3m

BOIS DE CONSTRUCTION. GEORGE MERZ, MOULIN A RABOTER ET CHANTIER DE BOIS DE CONSTRUCTION. Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin. DU Bois préparé et brut, des Châssis, des Jalousies, des portes et toute espèce de Matériaux de construction [illegible] au plus bas prix. Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière. 19juillet—1an

Graines de Navets. NOUVELLE récolte de Landreth, récolte de 1869, Reçu, tout récemment, par le steamer United States: Graines de navets blancs plats de Hollande, graines de navets à tête rouge, graines de gros navets dits Globe, graines de navets Ruta Baga, jaunes, à tête rouge. A vendre, en quantités au gré des acheteurs, au magasin de graines de H. HAFNER, No 105 de la rue St-Charles, en face du Théâtre St-Charles. 2 juil—8m

Chaudières à sucre du Tennessee "Old Stacker Iron Works". UN assortiment complet provenant de cette célèbre manufacture, ainsi que de gueules de fourneau et grilles de différents modèles. Les habitants et facteurs sont priés d'envoyer leurs ordres pendant que les rivières sont navigables. Seul agent, E. F. LAVILLEBEUVRE, Marchand-Commissionnaire, 16, rue Union. 22juil

MANUFACTURE A LA VAPEUR. GRAUGNARD & SCHNEIDER, MARCHANDS EN GROS ET EN DETAIL, Fabricants de Tabac à Priser et de Tabac à Fumer. IMPORTATEURS DE CIGARES DE LA HAVANE, No. 14, Rue Vieille-Levée, En face du Bureau de Poste, Nelle-Orléans. TABACS de Périque, de la Virginie et du Maryland, à fumer. Tabac Périque, des Natchitoches, de la Virginie, Macouba, à la rose et d'Ecosse, à priser. Pipes Ecume de Mer, Bruyère et autres variétés, constamment en magasin. Nous fabriquons également du Tabac à Chiquer, naturel et coupé fin et le vendons en barils de 10, 20, 40 et 60 livres. 9 juin—1an

DEMANDE DE MEUBLES. ON donne de bons prix pour toute espèce de meubles de seconde main au No 156 de la rue Delord, près Camp, magasin ci-devant au No 274 de la rue du Camp. A vendre, au même endroit, un fort lot de lits en fer et de meubles de bureaux. Les personnes qui désirent acheter des meubles à des prix raisonnables trouveront leur avantage à s'y adresser. On y achète des meubles en grandes ou en petites quantités, au comptant. Emmagasinage de meubles à des prix raisonnables. 23mars—1an

J. J. ALBERT, 60...Rue Douane...60 A toujours en main un grand assortiment de CHAPEAUX, de tout genre : Feutre, Laine, Paille, Campêche, &c. &c. Convenable pour le détail de la ville et celui des marchands de la campagne. 1er janv—1an

GEO. MERZ, BRASSERIE DU VIEUX CANAL, au coin des rues Toulouse et Villeré—Nlle-Orléans. PAR suite de la demande toujours croissante de ma BIERE et de mon ALE, j'ai placé, pour les marchands et les familles, une boîte d'ordres, à l'entrée de la Bourse des Marchands, Passage de la Bourse, à côté des bureaux de MM. C. E. Girardey & Co. Les ordres qu'on y déposera seront exécutés à toutes les heures du jour. 3juillet—1an

LE CHECK A COTON, D'ODELL, PEUT ETRE VU Au No 194 de la rue Gravier.
Des milliers d'ordres arrivent journellement. Ceux qui emmagasinent le coton l'emploient. Ceux qui expédient du coton l'emploient. Ceux qui font des expéditions pour l'Europe en achètent. Que votre coton ait un "Check" comme votre bagage. On ne se sert pas alors de morceaux de cuir ou autre attache, mais le check lui-même est une serrure complète sur le berceau de la bande. Si vos marques s'effacent, il vous reste le check qui correspond au connaissement. Si toute la toile d'emballage est enlevée, vous ne perdez pas la balle de coton, car on la reconnaîtra par le check. Tous les négociants commissionnaires bien intentionnés vous conseillent de l'employer. C'est le seul moyen que vous ayez de découvrir des erreurs ou la friponnerie à temps pour vous protéger. Méfiez-vous de l'homme qui vous conseille de marquer votre coton à l'encre seulement, comme autrefois. Employez le check et la marque. Deux garanties valent mieux qu'une seule. M. Odell est né dans les Etats cotonniers et c'est un ancien citoyen de la Louisiane. Il est, depuis nombre d'années, dans le commerce d'expédition. Demandez vos checks directement par son entremise, ou celle d'un négociant commissionnaire. Le dépôt général est à la Nlle-Orléans Lne. Des succursales seront établies, dans quelques jours, dans tous les Etats cotonniers où les checks sont délivrés en quantités quelconques. M. Odell a établi trois grandes manufactures et il est maintenant à même de répondre à la hausse de la demande. Si vous cultivez ou achetez du coton, achetez autant de checks que de balles et que chaque balle ait un check. [illegible] Les checks durent plusieurs années [illegible] Votre agent sera heureux de vous les renvoyer avec vos comptes, car ce sera la preuve qu'il a vendu votre coton. Souvenez-vous du No 194 DE LA RUE GRAVIER. Venez en juger vous-même ou adressez-vous à la Boîte 656 du Bureau de Poste de la Nlle-Orléans Lne. 7sept—1m

AVIS AUX BOUCHERS ET AUX MARCHANDS DE BÊTES A CORNES. Le 24 courant, à une réunion des Directeurs du CRESCENT CITY LIVE STOCK LANDING AND SLAUGHTER HOUSE COMPANY, le tarif ci-joint a été adopté et sera mis en vigueur à partir du lundi 13 du courant, pour tous les bouchers et marchands [illegible] avant le 1er octobre 1869.

—TARIF—

Pour chaque steamer atterrant au quai de la Compagnie	$ 10 00
Pour chaque bateau à vapeur ou embarcation	5 00
Pour chaque bœuf, mulet, taureau, bœuf ou vache	10
Pour chaque veau, cochon, mouton ou chèvre	05
—PARCAGE ET ETABLAGE—	
Pour chaque cheval ou mulet tenu à l'ETABLE, par jour	15
Pour chaque cheval parqué, sans étable, par jour	10
Pour chaque parc ou hangar de 75 pieds de long sur 15 pieds de large, pour bêtes à cornes, moutons ou cochons, par jour	$ 2 00
—ABATTAGE—	
Pour chaque bête à cornes pesant 300 livres ou davantage	$ 1 00
Pour chaque veau d'un an ou veau pesant moins de 300 livres	50
Pour chaque cochon pesant 100 livres ou davantage	50
Pour chaque cochon pesant moins de 100 livres	25
Pour chaque mouton, chèvre ou agneau	30

LA COMPAGNIE ABANDONNE SON DROIT A TOUTES LES PARTIES DE L'ANIMAL TUÉ. Les Surintendant alloueront à chaque boucher, dans l'Abattoir, assez d'espace pour qu'il puisse faire son travail. Nouvelle-Orléans, 11 septembre 1869. JAMES PICKLES, Surintendant. 12 sept—au 30

"BRILLIANT" DE BUCK.

LE SEUL BON FOURNEAU qui soit manufacturé aux Etats-Unis pour la cuisine et la cuisson du pain. PLUS DE 500,000 Sont employés constamment au Sud et dans l'Ouest, et on en est entièrement satisfait. Voici quelques-uns des honneurs que le "BRILLIANT" doit à ses qualités : PREMIER PRIX, en 1866, à la Foire de St-Louis, PREMIER PRIX, en 1867, à la Foire de St-Louis, MEDAILLE EN OR, en 1868, à la Foire de l'Etat de la Louisiane ; PREMIER prix, en 1869, à la Foire de St-Louis. Si vous voulez avoir un bon fourneau de cuisine, allez au No. 49....RUE DU CAMP....49 Et achetez un "BRILLIANT." H. HALLER. Dépôt de spécimens et salle de vente, au No 49 de la rue du Camp. Où l'on trouvera également toute espèce de fourneaux de cuisine et de rechaude, grates, de la ferblanterie et toute espèce d'articles de ménage. 17sept—1an v&c

AVIS DE SOCIÉTÉ. J'ANNONCE avec plaisir au public que MM EDMOND LACHENMEYER et GEO. S. GOMPERTS, qui sont dans ma maison depuis nombre d'années, sont devenus mes associés.—Le commerce de diamants, montres, bijoux, argenterie, &c., se continuera aux Nos 96 et 98 de la rue du Canal, Nlle-Orléans, sous la raison C. H. ZIMMERMANN & CO. Je remercie le public du patronage dont il m'a honoré jusqu'à ce jour et de celui qu'il pourra accorder à la nouvelle maison. C. H. ZIMMERMANN, Nlle-Orléans, 1er septembre 1869. 2sept—1m

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nouvelle-Orléans. No 18 de la rue St-Charles. CETTE Compagnie continue à assurer contre les risques d'incendie, de rivières et de mer, aux taux les plus bas. Les pertes sont promptement réglées et payées. A. CHIAPELLA, Président. J. M. CRAWFORD, Secrétaire. 31 aout—4m

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane. Bureau, No. 120 de la rue de la Commune. CETTE Compagnie assure contre les risques d'incendie, de mer et de rivières. Elle paie les pertes à la Nlle-Orléans, à New-York, à Londres, à Liverpool, à Paris, au Havre ou à Brême, au gré des assurés. CHARLES BRIGGS, Président. ANTOINE CARRIERE, Vice-Président. J. P. ROUX, Secrétaire. 18aout—au 1er mars 1870.

Société d'Assurance de la Nouvelle Orléans. Bureau, No 10 Passage de la Bourse, Entre les rues Canal et Douane. CETTE Société est prête à émettre des polices sur risques d'incendie, de Rivières et de Mer, aux taux courant des primes. Nouvelle-Orléans, 26 aout 1869. G. LANAUX, Secrétaire. 27 aout—1m.

LA Société qui existait entre MM. WOOD, LOW & LUDWIGSEN cesse aujourd'hui, par limitation, M. L. D. C. Wood se retirant des affaires. MM. James H. Low et John H. Ludwigsen liquideront les affaires de l'ancienne maison et se serviront de sa signature à cet effet. L. D. C. WOOD, JAMES H. LOW, JOHN H. LUDWIGSEN. Nlle-Orléans, 1er septembre 1869.
Les soussignés ont formé, aujourd'hui, une société pour les affaires de commission en général, dans cette ville, sous la raison LOW & LUDWIGSEN. JAMES H. LOW, JOHN H. LUDWIGSEN. Nlle Orléans, 1er septembre 1869.
En me retirant des affaires pour cause de santé, je remercie mes amis de la confiance qu'ils m'ont témoignée pendant nombre d'années et je leur recommande mes anciens associés qui continuent le commerce sous la raison LOW & LUDWIGSEN. L. D. C. WOOD, Nlle-Orléans, 2 septembre 1869. 2 sept—2m

P. J. PAVY......ALFRED PAVY......JOS. A. HINCKS. P. J. PAVY & CO., Facteurs de coton et négociants commissionnaires, Rue Carondelet, No. 61, Nouvelle-Orléans, Ln. 1er sept—1m

Société d'Assurance de la Nelle-Orléans, Nouvelle-Orléans, 10 septembre 1869. LES souscripteurs à la Société d'Assurance de la Nouvelle-Orléans sont priés de passer au bureau de la Société, au No. 10 du Passage de la Bourse, pour y signer leurs billets d'actions. [illegible] taire. 11 sept—15j.

VENTES JUDICIAIRES.

E. F. THEURER vs. La Veuve JOHN G. KNORR (MARY G. PIGGOTT AIKEN, Veuve de feu Dr JOHN G. KNORR).

QUATRIÈME COUR de District pour la paroisse d'Orléans—No 23,075—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, 23 d'octobre 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le numéro quatre, dans l'îlet borné par les rues du Camp, des Magasins, Delord et St Joseph—

Le dit terrain mesure vingt quatre pieds de face à la rue du Camp, sur cent vingt-six pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles, borné derrière par [illegible] de trois pieds de largeur conformément au plan dressé par Charles F. Zimpel arpenteur, [illegible] date du 1 avril 1835 et déposé en l'étude de William Christy, ci-devant notaire public en cette ville.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient à la défenderesse au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite de la succession de feu John C. Shannon, suivant acte au rapport de Selim Magner, notaire public en cette ville, en date du dix d'octobre 1866.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 21 sept—21 30—9 17 23 oct

RUSSELL & HALL VS. E.-L. NIMMO & als. (E.-L. NIMMO & R. W. NIXON.)

SIXIÈME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans—No. 19,919.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt-trois d'octobre 1869, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication des propriétés dont description suit—

1. UN TERRAIN situé dans le Quatrième District de cette ville désigné par le numéro Trois de l'îlet numéro [illegible], le dit terrain ayant trente pieds six pouces de face à la rue Washington sur une profondeur de cent dix pieds.

Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.

2. UN AUTRE TERRAIN situé dans le même District et désigné par le numéro Huit dans l'îlet borné par les rues [illegible] de la Levée ou Débarcadère Public, aujourd'hui rue Tchoupitoulas, [illegible] vingt-cinq pieds neuf pouces et six lignes de face à la dite rue Tchoupitoulas, et vingt-cinq pieds dix pouces et six lignes et demie sur la ligne du fond, sur une profondeur de quatre-vingt neuf pieds sept pouces et une ligne.

Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.

Les dites propriétés appartiennent au défendeur R. W. Nixon, au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de W. M. [illegible], par acte au rapport de J. W. Breedlove et devant notaire public en cette ville, en date du 7 février 1868.

Saisies dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant au moment de l'adjudication. THOS. L. MAXWELL, Shérif de la Paroisse d'Orléans. 21sept—[illegible]

Médicaments.

Tout le Monde en Prend, AMERS DE BRADY pour les Familles. LE MEILLEUR TONIQUE DU MONDE. QUI a remporté le premier prix aux Foires de la Louisiane, du Kentucky, de l'Indiana, du Missouri, de l'Alabama, &c. A vendre par J. B. VANHORN & CO. 7sept 1an

BANDAGES HERNIAIRES—Bandages Herniaires, sans ressorts, avec coussin de bandage ouaté, BANDAGES HERNIAIRES PATENTÉS, DE H. SPILLMAN. Ils sont portés aujourd'hui plus commodément que tous les autres bandages du monde, dans tous les changements d'âge, par les deux sexes. La Faculté est respectueusement invitée à les examiner. Seul propriétaire du célèbre bandage ouaté, patenté, de W. Johnson, pour la Louisiane. Fabricant de toute espèce d'attaches orthopédiques. Attention particulière pour les enfants. Une dame est chargée de servir les dames. H. SPILLMAN, 93......Rue Baronne......93. A vendre—le droit de vendre de ces bandages dans l'Etat. 1er sept—1an

Guérissez-vous de votre fièvre en frisson en prenant le "King of Chills." Le King of Chills guérit radicalement. Le King of Chills est meilleur que la quinine. Le King of Chills pour les fièvres de marais.

Le "King of Chills" guérit de toute espèce de fièvres [illegible] Il guérit des fièvres quand les autres remèdes ne peuvent rien. Il guérit la fièvre de marais et de bayous. [illegible] tous les deux et tous les trois jours.

Rien n'égale le King of Chills. [illegible] Le King of Chills est le remède qui coûte peu.

Pour la diarrhée, employez le "Red Diarrhea Remedy." Le R. D. R. n'est pas un astringent qui échauffe. [illegible] Le R. D. R. [illegible] pour les enfants.

L'English Female Bitters donne de la force aux femmes. Les maris devraient acheter l'E. F. B. L'E. F. B. donne la santé et le bonheur. L'E. F. B. guérit des maladies auxquelles les femmes sont sujettes.

Le bon Buchu de Dromgoole & Co. [illegible] A vendre, en gros par WHEELOCK FINLAY & CO. agents [illegible]

NEW-FOUNDLAND BITTER.

NOUS appelons votre attention sur cet AMER auquel nous avons donné le nom ci-dessus. [illegible] Notre réputation est garante de sa pureté. La dose pour un adulte est d'une moitié à trois quarts d'un verre à vin, et moins en proportion pour les femmes et les enfants. M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans, ET MM. HOLT, MURRAY & Co., Mobile, nos agents le vendent par [illegible] au commerce. On le trouve dans toutes les groceries en gros des deux villes. Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible. Les caisses renferment une douzaine de bouteilles. EDMUND DEXTER & SON, 49 & 51, Sycamore street, CINCINNATI, OHIO. 1er avril—1an—MarJS

AMER WANATA GUACO. L'AMER WANATA GUACO est un bon tonique et stomachique composé entièrement du Guaco, substance végétale. Étant d'un goût très agréable, les personnes les plus délicates peuvent le prendre. Il débarrasse le corps de toutes impuretés et donne de la force et de la santé. C'est un préservatif pour le choléra ; il guérit de la dyspepsie, de la faiblesse chronique et de la faiblesse des nerfs, de la diarrhée, de la faiblesse des reins et de toutes les maladies qui proviennent du foie, de l'estomac et des entrailles. On peut le prendre soit dans un peu d'eau sucrée, soit dans de l'anisette ou tout autre esprit et même pur. Un petit verre, pris avant un repas, excite l'appétit et facilite la digestion. Dépôt unique chez JOS. LLADO, pharmacien, coin Dumaine et Chartres. 12 aout—6m

Collége de médecine et de chirurgie, DE MILWAUKEE, Incorporé par la Législature du Wisconsin.

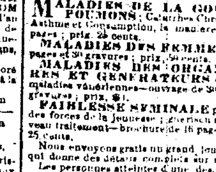

Dirigé par des médecins du Sud, [illegible] les maladies de la peau, les maladies du foie, du sang, des yeux, des oreilles, des organes urinaires et génératrices ainsi que les affections ordinaires [illegible] sont traités sur les lieux ou par lettres. On transmettra aux malades par la poste [illegible] en recevant le prix, les ouvrages de médecine suivants:
MALADIES DE LA GORGE ET DES POUMONS ; Catarrhes Chroniques, Bronches, Asthme et Consomption, la manière de s'en guérir—16 pages ; prix, 25 cents.
MALADIES DES FEMMES—brochure de 72 pages et 30 gravures ; prix, 50 cents.
MALADIES DES ORGANES URINAIRES ET GÉNÉRATEURS des deux sexes et maladies vénériennes—ouvrage de 300 pages et de 100 gravures ; prix, $1.
FAIBLESSE SÉMINALE provenant de l'abus des forces de la jeunesse ; guérison à l'aide d'un nouveau traitement—brochure de 16 pages illustrées ; prix 25 cents.
Nous envoyons gratis un grand journal de médecine qui donne des détails complets sur notre Collège. Les personnes atteintes d'une des maladies [illegible] plus haut recevront, en s'adressant à nous, une opinion écrite si elles nous décrivent leur mal et nous envoient un timbre pour la réponse. S'adresser au médecin. T. WILLIAMS, D. M., Cabinet au coin des rues East Water et Mason, Milwaukee, Wis. N. B. On écrit et parle le français au Collège. 15 juin—1 an

Pilules Cathartiques d'Ayer MÉDICAMENT LAXATIF.

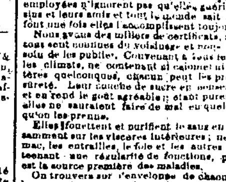

IL n'est peut-être pas de médicament dont la nécessité se fasse aussi universellement sentir et il n'en est pas qui ait été aussi universellement adopté que ces Pilules qui, pour agir doucement n'en agissent pas avec moins d'efficacité. La raison de sa popularité s'explique par sa supériorité sur tous les remèdes de ce genre. Les personnes qui en ont fait l'essai savent ce qu'elles leur doivent leur guérison ; celles qui ne les ont pas employées n'ignorent pas qu'elles guérissent leurs voisins et leurs amis et tout le monde sait que ce qu'elles font une fois elles l'accomplissent toujours. [illegible] Elles fortifient et purifient le sang en agissant puissamment sur les viscères intérieurs ; nettoient l'estomac, les entrailles, le foie et les autres organes et, en ... une régularité de fonctions, préviennent ce qui est la source première des maladies. On trouvera sur l'enveloppe de chacune des boîtes les prescriptions pour les maladies suivantes : Pour la Dyspepsie ou l'Indigestion, les langueurs et le manque d'appétit, il faut en prendre modérément afin de stimuler l'estomac. Pour les Maladies du Foie, les Maux de tête bilieux, les Migraines, la Jaunisse, les Coliques et les Fièvres bilieuses, il faut en prendre raisonnablement afin de faire disparaître les obstacles qui occasionnent ces maladies. Pour la Diarrhée ou la Dyssenterie, il n'en faut généralement qu'une légère dose. Pour les Rhumatismes, la Goutte, les Palpitations de cœur, la Gravelle, les douleurs aux Côtés, au Dos et l'Aisne, il faut en prendre continuellement. Pour l'Hydropisie ou les enflures qui en proviennent, il faut en prendre de fortes doses et fréquemment. Pour les Suppressions, il faut en prendre une forte dose. Après le dîner, il faut en prendre une ou deux, afin d'amener la digestion et débarrasser l'estomac. Une dose, prise de temps en temps, fait fonctionner l'estomac, excite l'appétit et fortifie le système. Elles ont, conséquemment, leur avantage là même qu'il n'existe aucune maladie sérieuse. DR. J. C. AYER, Chimiste, A. des E.-U., à Lowell, Mass. On vend les pilules d'Ayer chez MM. E. J. Hart & Co., Wheelock Finlay & Co. dépôt de médicaments patentés de Fleming à la Nouvelle-Orléans, et chez tous les droguistes.

VENTES A L'ENCAN.

PAR GABRIEL LEAUMONT.

Grande Vente sans Réserve. 500 lots Habillements fins reçus par les derniers arrivages de New-York. —Aussi— 400 caisses Chapeaux assortis.

PAR GABRIEL LEAUMONT. [illegible] VENDREDI, [illegible] à 10 heures du matin, il sera vendu: 500 lots Habillements fins venant d'être reçus de New York. —AUSSI— 400 caisses Chapeaux pour hommes, jeunes gens et enfants. Conditions comptant. [illegible]

PAR LOUIS STERN & BROS.

VENTE PÉREMPTOIRE DE 600 caisses de bottes, souliers et brodequins, venant d'être reçues, par les derniers steamers et par chemins de fer, directement des manufactures, et convenant au marché de la Nouvelle Orléans.

PAR LOUIS STERN & BROS. M. Stern, encanteur—VENDREDI, 1er octobre, à 10 heures précises du matin, dans leur salle d'encan, au No 16 de la rue de Chartres, il sera vendu, sans aucune réserve quelconque— 600 caisses de bottes, souliers et brodequins. Assortiment qui convient au commerce de la ville et de la campagne. Ces articles sont frais, de bonne qualité et seront vendus en lots au gré des acheteurs. Conditions [illegible]

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

—Suite de la vente de liquidation au magasin de Prosper Reber, No [illegible] de la rue de Chartres— Cinquante caisses jouets assortis, porcelaine, verrerie, verrerie de Bohème, objets en acier et en jais, vitrières, installations, meubles de bureau, coffre fort, etc., etc.

PAR FRANCIS FERNANDEZ, encanteur [illegible] JEUDI 30 du courant [illegible] Le reste du stock et des installations [illegible] Conditions—Comptant [illegible]

Belles Vitrières, Comptoirs et Marchandises Sèches.

PAR FRANCIS FERNANDEZ, Encanteur—Bureau No 114 de la rue Chartres [illegible] JEUDI, 30 du courant [illegible] du matin— 6 belles vitrières en bon ordre, 3 comptoirs en bon état. Et immédiatement après un assortiment [illegible] de marchandises sèches [illegible]

PAR D. [illegible]

[illegible]

Vente sans Réserve. 800 caisses Bottes, Souliers et Brodequins, 100 malles Bottes et Congress conne, comprenant un assortiment général pour hommes, femmes et enfants reçus directement des manufactures par les derniers arrivages de New York, Boston et Philadelphie.

[illegible]

Meubles! Meubles! Meubles!!

PAR O. DE FERIET [illegible]

Meubles. Meubles.

PAR O. DE FERIET [illegible]

PAR S. GUINAULT.

Café de la Concorde à l'encan. PAR S. GUINAULT, encanteur [illegible] Passage de la Bourse [illegible]

Vente pour cause de départ. MEUBLES. PAR S. GUINAULT, encanteur [illegible]

Vente pour cause de départ. PAR S. GUINAULT, encanteur [illegible]

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

POUR CAUSE DE DÉPART Grande vente de Beaux Meubles de salon, de chambres à coucher et de salle à manger, Magnifiques Glaces françaises, Tapis, Porcelaine, Argenterie, et Argenterie plaquée, Literie, Rideaux, Stores, etc.

PAR C. E. GIRARDEY & CO—Bureau No 17 Passage de la Bourse—VENDREDI, 1er octobre 1869, à 10 heures du matin, il sera vendu, à l'enchère publique, à la résidence de Mme W[illegible], au No [illegible] de la rue du Canal, coin Robertson— Tout le contenu de ladite résidence, comprenant [illegible]

A L'INSTAR DE PARIS. Agence Générale d'Affaires et Bureau de Placement. S. TOURRE, 57......RUE TOULOUSE......57 [illegible]

(Circulaire.)

BUREAU DE C. E. GIRARDEY & Co., No 17, Passage de la Bourse. Nouvelle-Orléans, Lne, 2 aout 1869.

Les soussignés, encouragés par le succès qu'ils ont obtenu dans la vente des terres à sucre, [illegible] désirent appeler particulièrement l'attention de toutes les personnes qui [illegible] propriétés bonnes à la culture du sucre sur l'avantage [illegible] de leur fournir sans retard tous les renseignements nécessaires, tels que localité, capacité de production, améliorations, animaux de travail, machines, canne, drainage, levées, etc. [illegible] Les prix et conditions de la vente doivent être particulièrement spécifiés [illegible] Les marchands commissionnaires et autres nous obligeront en faisant circuler cette notice parmi leurs clients. Nous ferons tous nos efforts pour placer promptement et à des conditions avantageuses les propriétés dont la vente sera confiée à nos soins. C. E. GIRARDEY & CO. Encanteurs et Estimateurs en propriétés foncières, bons, actions, &c.

ALFRED ROMAN. EDWARD VILLERÉ. ROMAN & VILLERÉ, COURTIERS D'Actions, Billets, Change, —ET— Agents-Commissionnaires en général. Rue de la Commune, No. 165. Nouvelle-Orléans.

JOHN E. HOLLAND, AVOCAT —ET— NOTAIRE PUBLIC, Au No 8 de la rue Royale. 13sept—6m

Tonnellerie qui a remporté le prix. AUX MARCHANDS ET AUX PLANTEURS. LE soussigné appelle l'attention des marchands et des planteurs sur son grand stock de barils et demi barils à mélasse et de tonneaux à sucre. Il a constamment un grand stock de perches à cercles de tonneaux et de barils qu'il offre à des prix modérés et sans frais de charroi. S. J. BERKERY, Nos 31, 32 et 33 de la rue Front, entre Conti et Bienville. (Débarcadère du sucre) Bureau No 33. 15janv—1an

JAMES BUCKNER & CO., (S. L. JAMES, C. B. BUCKNER, TOM BYNUM,) FACTEURS DE COTON —ET— NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES. Fabricants de : Articles en coton et laine, bottes, souliers, barils, boucauts et briques. Au No 140 de la rue Gravier. Nlle-Orléans. 3sept—2m

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MARKS & CO.

Grande Vente, sans réserve, 500 LOTS HABILLEMENTS DE SAISON [illegible] 125 caisses Chapeaux [illegible] —Egalement— 350 lots Lingerie [illegible]

PAR HOFFMAN MARKS & CO. [illegible]

PAR H. SCOTT.

Grande Vente de Marchandises Sèches, Habillements, Lingerie, Chapeaux, &c, &c,—à l'encan.

PAR H. SCOTT [illegible]

PAR JOS. N. ROBERT.

Grande vente de M[illegible] venant d'être reçues de New York par le steamer [illegible]

PAR [illegible] & CO

Grande vente de [illegible]

PAR R. J. MONTGOMERY

Meubles. Meubles. [illegible]

[illegible] Meubles. [illegible]

PAR J. [illegible] JR

[illegible]

PAR C. VALETON

O. VALETON, ENCANTEUR. [illegible]

Vins—Liqueurs—[illegible] Vieux Whiskey Bourbon DE J. A. MILLER. [illegible]

Daniel & James D. Edwards, Nos 21, 23, 25 et 27 de la rue Delord, Nos 22, 24, 26 et 28 de la rue Front, Nouvelle-Orléans, Lne. Fabricants [illegible] POUR LA FABRICATION DU SUCRE [illegible] ALAMBICS—SERPENTINS EN CUIVRE [illegible]

SUCRES-MELASSES. [illegible]

E. DECHAMPS, No. 20 de la rue St-Louis, Nlle-Orléans. IMPORTATEUR [illegible]

AGENCE GENERALE.

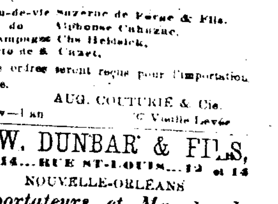

Eau-de-vie [illegible] de Ferre & Fils. do Alphonse Cahuzac. Champagne Chs Heidsieck, Porto de S. Cazet. Des ordres seront reçus pour l'importation directe. AUG. COUTURIÉ & Cie. [illegible] Vieille Levée. 3 fév—1an

G. W. DUNBAR & FILS, 12 et 14...RUE ST-LOUIS...12 et 14, NOUVELLE-ORLEANS. Importateurs et Marchands de toute espèce de CORDIAUX et LIQUEURS FRANÇAIS. Anisette, Curaçao, Marasquin, CORDIAUX ASSORTIS, Absinthe et Kirsch. —ET— Fabricants de Sirops de Fruits. Médailles. 23déc—1an

CAZAUX & VERGNOLE, 73......VIEILLE-LEVÉE......73. MAISON FONDÉE EN 18[illegible]. IMPORTATION DIRECTE. VIN rouge et blanc, Absinthe, Kirsch, Vermouth, Cordiaux à liqueurs, Marasquin, Curaçao, Anisette, Chartreuse, Raspail, [illegible] Crème de Moka, Fruits à l'eau-de-vie. Prix modérés et qualité supérieure. 4 mai—1an